

Nom Prénom

Grade et Fonction

Etablissement

à Madame le Recteur de l'Académie de Dijon,
s/c de ... (fonction du chef d'établissement)

Conformément aux dispositions de la loi n° 82-997 du 23-11-82 relative à l'attribution aux agents *non titulaires* de l'État du congé pour la formation syndicale et du décret 84-474 du 15 juin 1984, définissant l'attribution des congés pour la formation syndicale, avec maintien intégral du traitement, j'ai l'honneur de solliciter un congé le 09 janvier 2014 pour participer à un stage de formation syndicale.

Ce stage se déroulera à Chalon S/S. Il est organisé par la section départementale du SNES-FSU de Saône-et-Loire, sous l'égide de l'IRHSES [1], organisme agréé, figurant sur la liste des centres dont les stages ou sessions ouvrent droit au congé pour formation syndicale (arrêté du 13-01-2009 publié au JORF du 30-01-2009).

À.....le.....

Signature

[1] Institut de Recherches Historiques sur le Syndicalisme dans les Enseignements de Second degré.